

SCIENCE ET PÊCHE

BULLETIN D'INFORMATION ET DE DOCUMENTATION
DE

L'INSTITUT SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE DES PÊCHES MARITIMES
59, Avenue Raymond - Poincaré, PARIS (16^e)

N° 67-68

69.70

FEVRIER-MARS 1959

Kurc A. D.

PREMIERS RESULTATS DES RECHERCHES EFFECTUEES PAR LE "PRESIDENT THEODORE TISSIER" SUR LES FONDS CHALUTABLES DE LA MEDITERRANEE OCCIDENTALE

Le "Président Théodore Tissier" a quitté BREST le 15 Septembre 1958, touché SETE le 25 et entrepris dès le 27 sa deuxième campagne en Méditerranée.

Il a consacré tout d'abord une quinzaine de jours à l'étude de la situation hydrologique dans le nord du bassin occidental. A partir du 14 octobre et jusqu'au 8 décembre il a poursuivi et complété les recherches sur les fonds chalutables commencées en 1957.

Pour ne parler ici que des travaux concernant le chalut, une centaine de pêches, une cinquantaine de dragages et de très nombreux relevés de fond au sondeur ultra-sonore ont été effectués au cours de ces deux campagnes. Ils permettent de préciser les possibilités de chalutage au nord du 41ème parallèle, des côtes catalanes aux côtes italiennes.

1 - ASPECT GENERAL DE LA PECHE AU CHALUT SUR LES COTES FRANCAISES DE LA MEDITERRANEE.

Les conditions générales de pêche au chalut sur les côtes françaises de Méditerranée, continent et Corse, sont à première vue assez défavorables.

Ainsi, à l'est de Marseille et le long des côtes de Corse le plateau continental qui s'étend du littoral jusqu'au fond d'environ 150/200 mètres est très étroit. Il est souvent très accidenté et la pêche y est alors impossible.

Si dans le Golfe du Lion ce plateau s'étale largement, il est dragué de façon intensive et le rendement y est faible.

Contrairement à ce qui se produit pour les pays voisins, Espagne et Italie, le talus du plateau fortement entaillé de ravins profonds et difficilement chalutable n'est pas exploité.

Ces conditions physiques se traduisent sur le plan économique par le fait suivant.

sur près de 200 bateaux qui pratiquent l'art trainant le long du littoral français de la Méditerranée 120 environ, longs de 14 à 18 mètres et équipés de moteurs de 100 à 200 CV, draguent sur le plateau continental du Golfe du Lion. Les autres bâtiments sont de plus petite taille. Ne dépassant pas 10 à 12 mètres, ils pratiquent saisonnièrement comme à SETE ou toute l'année comme dans la région de Toulon le chalutage côtier.

Avant 1957, aucun des chalutiers de cette flotille ne travaillait sur les accores ou au delà. Actuellement 3 d'entre eux seulement pêchent le long des côtes de Corse et uniquement sur les petits fonds.

Dans de telles conditions, il était extrêmement important de prospecter de façon précise les fonds du large et d'apporter de nouvelles possibilités d'exploitation.

II - FONDS CHALUTABLES PROSPECTES PAR LE "PRESIDENT THEODORE TISSIER" COTE CATALANE ESPAGNOLE DU CAP CREUX AU CAP ST SEBASTIEN

De la pointe Norféo (Sud du Cap Creux) au Cap St Sébastien le talus du plateau continental présente une pente douce, vaseuse, très facilement chalutable (*fig 1*). Il est prolongé, à l'est, par une plaine profonde également chalutable.

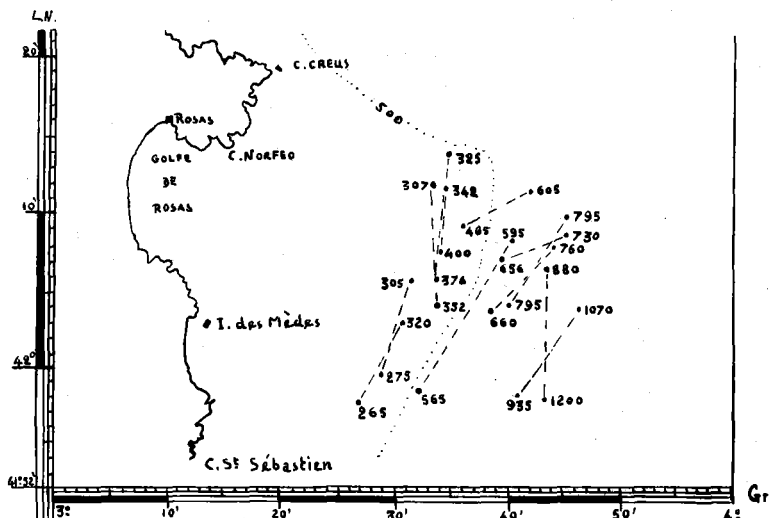


FIGURE N°1 COTE CATALANE ESPAGNOLE

- Limite des fonds de 500 mètres
- - - - Coups de chalut effectués
- . Point de départ et d'arrivée des coups de chalut (les chiffres indiquent les profondeurs en mètres)

Douze coups de chaluts ont été effectués dans cette région de jour et de nuit entre 200 et 1.200 mètres de profondeur. En voici les résultats:

Fonds de 200 à 300 mètres

De jour comme de nuit le poisson le plus abondant est de loin le *Gadus poutassou* appelé "Merlan bleu" ou "Merlan de Paris". Les poutassous qui vivent sur ces fonds mesurent 25 cm environ.

On pêche également des "mostelles blanches" (*Phycis blennoïdes*) et des baudroies.

Les merlus sont peu nombreux et de taille moyenne (30 à 40 cm), les chiens et les raies sont assez rares.

Le rendement est médiocre. Il est pour un trait de deux heures d'environ cinquante kilogs de poutassous la nuit, et de 70 le jour.

Peu de poissons de grande taille, quantité relativement faible, ceci est l'indice d'une nette surexploitation.

Fonds de 400 à 600 mètres

Les poutassous sont en moins grand nombre mais leur taille est légèrement plus élevée. Il en est de même pour les merlus.

C'est la présence de grosses crevettes de profondeur (crevettes roses : "Aristeus", crevettes rouges : "Aristeomorpha") dont la taille moyenne est d'environ 20 cm qui donne à ces fonds leur valeur. Elles restent abondantes malgré une exploitation intensive.

Si les quantités capturées par le "Président Théodore Tissier" n'ont pas été très élevées c'est que les pêches ont été faites en automne. A cette époque, dans les autres régions, le rendement est très nettement inférieur à ce qu'il est en été.

En novembre et décembre les grandes crevettes roses dominent nettement sur les grandes crevettes rouges ce qui nous le verrons, est également valable pour le secteur sud du Golfe du Lion.

Fonds de 600 à 800 mètres

Les crevettes, des Aristeus, sont moins abondantes qu'entre 400 et 600 mètres, et de plus petite taille.

En ce qui concerne les poissons il faut signaler des baudroies de grande taille, des rascasses de profondeur (Sebastes) quelques merlus et poutassous. Le rendement en poisson est relativement faible et compensé par la présence de crevettes.

La pêche de nuit est généralement mauvaise.

Fonds de 900 à 1.200 mètres.

Cette zone ne présente guère d'intérêt du point de vue économique. On n'y pêche que quelques petites crevettes, des mostelles et "faux merlans" (Mora). Il n'y a pas de merlus.

REGION SUD OUEST DU GOLFE DU LION

Le Golfe du Lion est plus riche dans sa partie sud que dans sa partie nord. Jusqu'au fond de 150 m environ les poissons sont cependant d'assez petite taille et le rendement est médiocre. (fig. 2 a)

Le bord du plateau et le talus sont très accidentés. Il y a pourtant des fonds chalutables fort intéressants à partir de 120/200 mètres de profondeur.

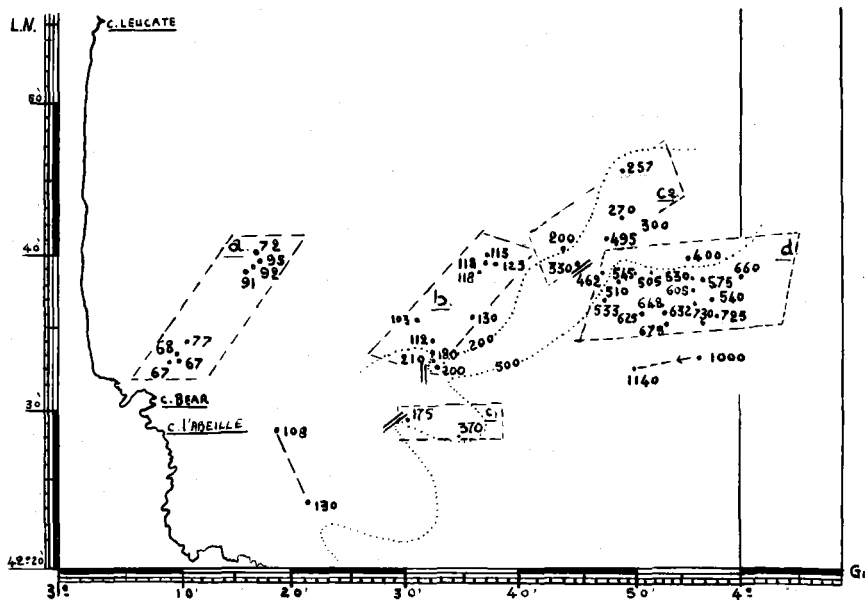


FIGURE N°2
REGION SUD OUEST DU GOLFE DU LION

- - - - Limite des zones chalutées
- Limite des fonds de 200 et 500 mètres
- ==== Pente abrupte
- . Point de départ et d'arrivée des coups de chalut. (Les chiffres indiquent les profondeurs en mètres)
- a) Fonds chalutables du plateau continental
- b) Fonds de 120 à 200 mètres (bord du plateau)
- c1 et c2 Fonds de 200 à 300 mètres (passages entre rechs)
- d) Fonds de 400 à 700 mètres (zone à crevettes)

Fonds de 120 à 200 mètres (fig. 2 b)

A 25 milles environ dans l'E. NE. de Port Vendres le plateau se prolonge en pente douce jusqu'aux profondeurs de 200 m. Cette limite dépassée les fonds tombent brutalement.

Entre 120 et 200 mètres la pêche est bonne. Les captures atteignent 200 à 400 kg. Sur cette quantité le beau poisson représente 100 à 150 kg. Il s'agit de scorpènes, pageaux, baudroies, grondins, St Pierre, rougets-barbets (têtes plates) surmulets et merlus de belle taille.

Le poisson saisonnier permet des apports également intéressants. On prend en automne, pendant la journée, de 5 à 20 kg de maquereaux par trait. Le Chinchard de taille moyenne est très abondant. Chaque coup de chalut en a ramené près de 200 kg.

Fonds de 200 à 300 mètres (fig. 2 c1 et c2)

Certains passages situés en bordure des ravins ou "rechs" sont riches en poissons de qualité.

Il existe par exemple à 15 milles dans l'Est du Cap d'Abeille (c1) et à 43 milles dans le Sud de Sète (c2), des fonds où l'on capture rascasses, St Pierre, gros grondins, baudroies, argentines et gros merlus. Les chiens et les raies cloutées sont également très abondants. Les poutassous, peu nombreux, ne dépassent pas 24 cm. De jour un trait de deux heures rapporte de 150 à 300 kg.

De nuit la quantité pêchée est nettement moins grande mais l'on prend des langoustines et quelques grosses crevettes.

Fonds DE 400 à 700 mètres (fig. 2 d)

Un plateau chalutable s'étend, entre deux rechs, à environ 45 milles dans le 170° de Sète soit à un peu plus de 30 milles dans le 80° de Port-Vendres.

Les profondeurs de ce plateau varient entre 400 et 700 mètres. Le rendement est intéressant principalement en été. La crevette y est alors abondante.

"Le Président Théodore Tissier" a capturé en juillet 1957 de 11 à 15 kg de crevettes de 20 à 25 cm en deux heures de trait.

En automne et en hiver les crustacés semblent plus rares.

En toute saison les merlus et les poutassous sont nombreux. Il s'agit surtout de grands individus : 50 à 70 cm pour les premiers, jusqu'à 45 pour les seconds.

Comme autres poissons notons des rascasses de profondeur (Sebastes) des cardines, des congres, des raies et des chiens.

Le poids des pêches n'est pas très élevé mais le rendement est intéressant si l'on tient compte du prix de vente des crevettes et des merlus.

Fonds de 1.000 à 1.100 mètres

A part quelques crevettes, on ne pêche guère entre 1.000 et 1.100 mètres que du poisson de grande profondeur sans valeur marchande.

REGION MARSEILLAISE

Si l'on excepte certains points où gisent des épaves, le plateau continental est chalutable à l'ouest de Marseille jusqu'après la pointe de l'Espiguette. La plupart des chalutiers marseillais travaillent dans ce secteur des fonds de 30 mètres à ceux de 120/150 mètres. (fig. 3a)

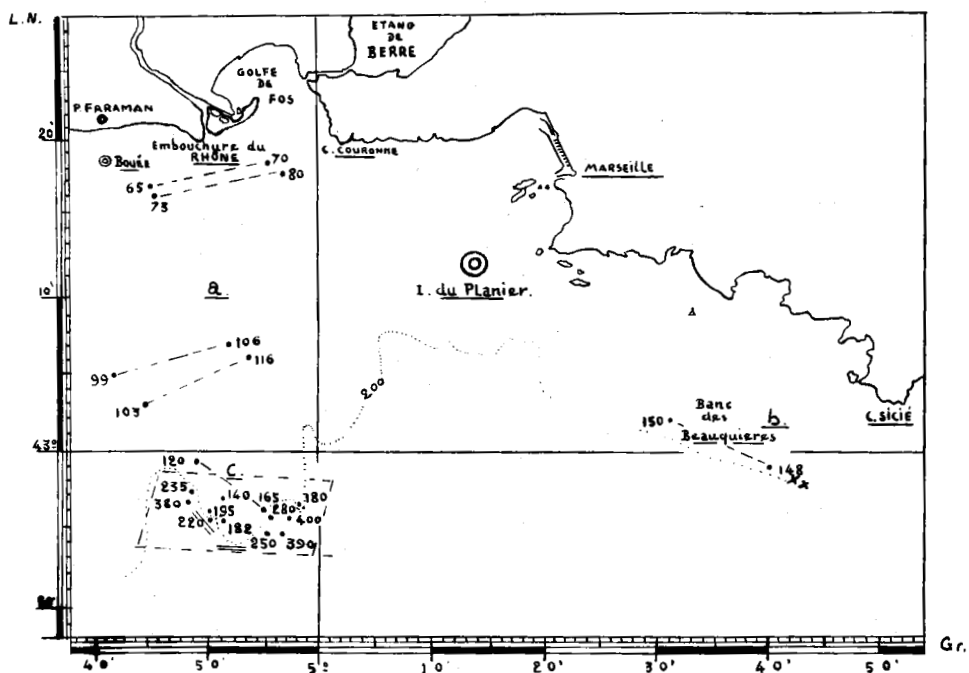


FIGURE N°3
REGION MARSEILLAISE

- Limite des fonds de 200 mètres
- - - - Coups de chalut effectués et limite de la zone chalutables située au S.O. du Planier
- ==== Pente abrupte
- x Roches
- . Point de départ et d'arrivée des coups de chalut (les chiffres indiquent les profondeurs en mètres)
- a) Fonds chalutables du plateau continental
- b) Banc des Blauquières
- c) Secteur S.O. du Planier

Comme aux alentours de Sète les poissons sont généralement de petite taille et peu abondants.

Certaines régions difficilement accessibles sont beaucoup plus riches, Il en est ainsi du banc des Blauquières et des fonds découverts en 1957 par le "Président Théodore Tissier" dans le S.O. du Planier.

Banc des Blauquières (fig. 3b)

Le Banc des Blauquières, parsemé de roches, n'est pas partout praticable. La partie Sud du banc est la plus intéressante, on y prend rougets, St Pierre, scorpènes, grondins entre 130 et 160 mètres.

Région S.O. de Planier (fig. 3c)

Le fond découvert en 1957 par le "Président Théodore Tissier" et sur lequel il a longuement travaillé en 1958 est peu étendu mais actuellement très productif.

C'est un plateau qui fait environ 10 milles d'Est en Ouest et 8 milles du Nord au Sud.

Il est limité à l'Est par un talus chalutable jusqu'à 400 mètres de profondeur, à l'Ouest par une pente abrupte et au Nord Est par une fosse profonde.

C'est un fond de vase assez dure où les Cidaris appelés "Oursins à longs piquants" sont nombreux.

Si l'on maintient le chalut à une profondeur de 180/220 mètres on ramène des quantités importantes de poissons de valeurs : grondins, grosses limandes (cardines) St Pierre, merlus grands et moyens capelans (*Gadus minutus*), rougets surmulets. Un trait de deux heures rapporte de 150 à 500 kg dont 20 de gros rougets et 30 à 50 de merlus.

Vers l'Est, le bord du plateau est peuplé de chinchards (Severeau). Il en a été pris jusqu'à 1 tonne 300 en 1 heure 1/2.

Le talus, côté Est et Ouest, est fréquenté par les poutassous entre 300 et 400 mètres. Les captures de 500 kg de ce poisson par trait ne sont pas rares. Des crevettes de belle taille, Peneidés et Pandalidés, fréquentent ces parages mais de nuit.

Notons enfin qu'en faisant route au N.O. il est possible de rejoindre les fonds à "fleurs" (*Leptometra* et *Antedon*) de la "planasse". Les rougets barbets ou "têtes plates" sont abondants entre 170 et 145 mètres.

COTE PROVENCALE ET COTE LIGURE

A l'est de Marseille le plateau continental est très étroit, le talus extrêmement tourmenté et souvent rocheux.

Il faut signaler près de St Tropez un secteur de pêche réduit mais intéressant. Un chalutier de Toulon y a travaillé en 1957 et 1958.

La baie de St Tropez est traversée d'Est en Ouest par une fosse profonde dépassant 1.000 mètres. Entre cette fosse et le Cap Camarat s'étend de 200 à 800 mètres un fond vaseux limité au Sud et à l'Ouest par un banc rocheux et des épaves, au Nord et à l'Est par une pente brutale.

Autour de 200 mètres le gros Rouget est la capture la plus intéressante. Entre 400 et 700 mètres, se trouve la zone à crevettes et gros merlus.

Le meilleur rendement de la pêche à la crevette se fait au printemps et en été. Cette pêche rapporte de 10 à 25 kg par trait de deux heures.

En automne les crevettes sont nettement moins abondantes.

- De St Tropez à Monaco, les fonds sont heurtés et le chalutage est impossible.

- De Monaco à San Remo, entre 200 et 600 mètres de profondeur, il existe des zones où ne peuvent travailler que les bateaux légers.

Le fond est vaseux et doux mais très vallonné et les chalutiers de forte puissance risquent d'envaser leurs panneaux. Entre Bordighera et San Remo, par exemple, il est nécessaire de louvoyer constamment pour draguer sur les bords des collines sous marines.

Les chalutiers italiens pratiquent les parages et capturent de belles quantités de crevettes : Aristéomorpha et Aristéus.

GOLFE DE GENES

Six coups de chalut ont été effectués dans la partie Est du Golfe de Gênes entre les latitudes 43°42 et 44°05. Cette région est chalutable entre 200 et 650 mètres. Le fond est régulier mais il y a de place en place des bouquets de coraux profonds dangereux pour les filets.

C'est plus particulièrement entre 500 et 650 mètres que des quantités intéressantes de grosses crevettes rouges ont été capturées avec quelques gros merlus.

On pêche également entre 300 à 500 mètres, des merlus moyens, des poutassous et quelques grosses cardines

Ces fonds, comme ceux de la côte catalane espagnole, donnent des signes nets de surexploitation, seule la crevette y reste vraiment abondante.

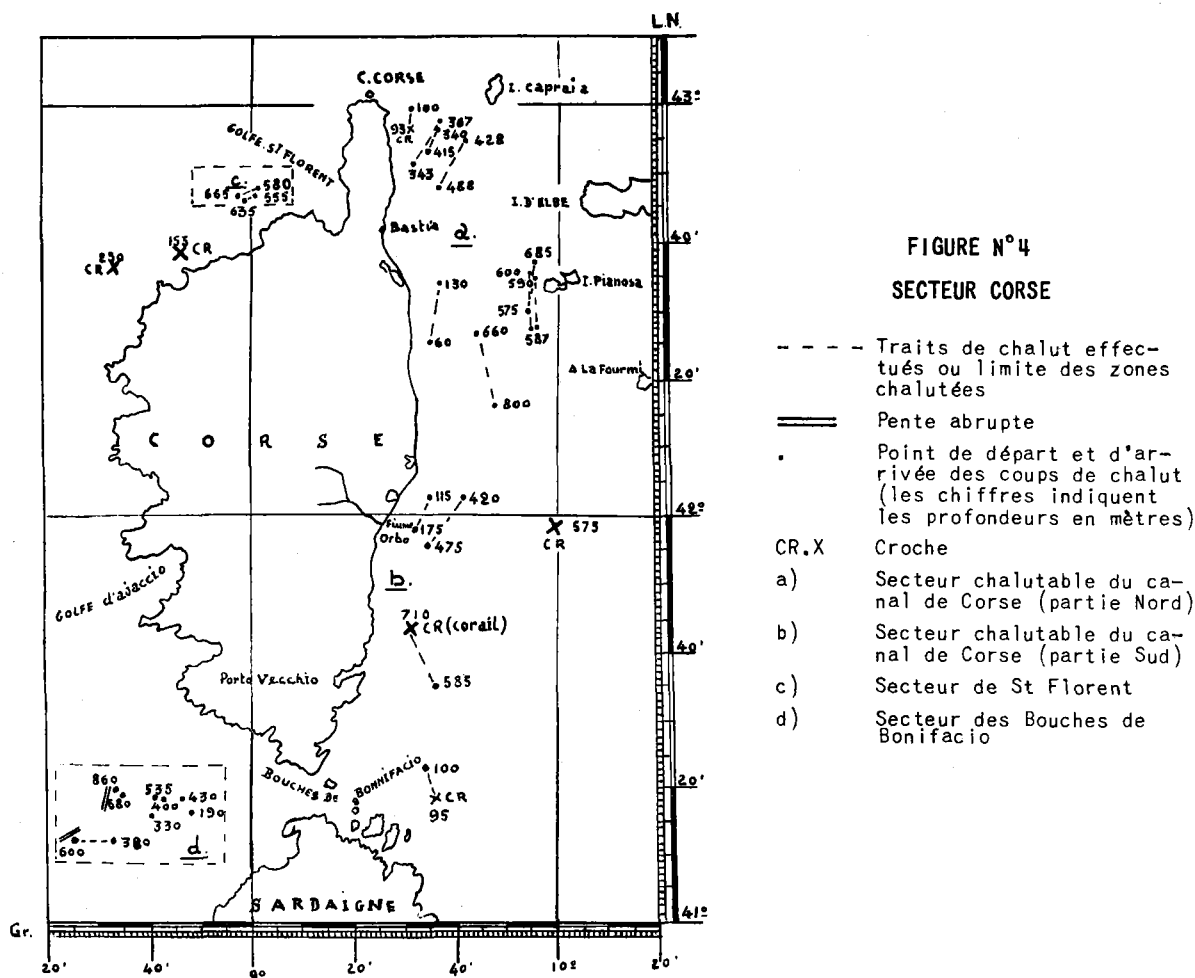
CORSE

Côte Orientale et canal de Corse.

Le canal de Corse présente un très grand intérêt pour la pêche au chalut. Il est très riche en poissons et crustacés de valeur.

Les fonds de 300 à 800 mètres sont chalutables sur toute la largeur du canal entre les latitudes 43° et 42°10. (fig. 4a)

Entre les latitudes 41°30 et 42°10 ils sont également praticables, au moins sur le versant Corse, mais il y a des bouquets de coraux et des épaves. (fig. 4b)



- Entre 300 et 400 mètres on peut pêcher en deux heures de 15 à 30 kg de merlus de 30 à 50 cm. Il y a également des poutassous, des baudroies, des mostelles, des cardines, des rascasses de profondeur, quelques crevettes roses (*Parapenaeus*), et des langoustines.

Jusqu'à 350 mètres, on prend quelques gros rougets, des grondins et des St Pierre.

- C'est entre 500 et 700 mètres que se trouve la zone à crevettes.

Les crevettes rouges, les plus nombreuses, mesurent de 20 à 25 cm ce qui représente environ 15 individus au kilog.

Les quantités capturées sont nettement supérieures à celles prises dans les secteurs précédents. Un trait de deux heures fait de jour et dans de bonnes conditions doit ramener plus de 20 kg de crustacés.

La nuit le rendement est très inférieur.

Le poisson le plus intéressant de ce secteur est incontestablement le merlu qui atteint jusqu'à 80 cm. Les autres poissons sont surtout des mostelles, des sebastes et des congres.

- Sur le littoral les fonds de 30 à 100 mètres sont chalutables entre Bastia et Fiume el Orbo. Ils sont assez riches en rougets, serrans, trigles, pageaux, bogues, jarrets (Smaris) rascasses et vives.

Côte Occidentale de Corse.

Cette côte rocheuse est très découpée. Il n'y a que très peu de fonds propices au chalut. Mentionnons les très belles captures faites par le "Président Théodore Tissier" dans la région de St Florent et à l'Ouest des Bouches de Bonifaccio.

- Au Nord-Ouest de St Florent (*fig. 4c*) le talus du plateau présente entre 550 et 650 mètres de profondeurs une zone chalutable. Il y a été pêché de jour, pendant l'été, plus de 20 kg de crevettes en moins d'une heure de trait.

- A l'ouest des Bouches de Bonifaccio le talus du plateau Sarde comme celui du plateau Corse est très vallonné. Il est pourtant possible d'y faire de courts mais très bons traits de chalut entre 350 et 700 mètres. (*fig. 4d*)

En été comme en automne les crevettes sont nombreuses. En août 1957 deux heures de chalutage ont permis d'en ramener à bord 50 kilogs.

Le merlu est toujours abondant et de grande taille.

III - CONDITIONS NECESSAIRES AU CHALUTAGE DANS LES GRANDS FONDS

L'ensemble de ces résultats montre que dans presque tous les secteurs de la côte française de Méditerranée, continent et Corse, il est possible de travailler avec profit entre 200 et 700 mètres de profondeur.

La présence de nombreux obstacles naturels rend la pêche difficile mais c'est un facteur de sécurité. Il s'agit là en effet de véritables réserves qui permettront d'éviter la surexploitation constatée dans les secteurs voisins.

L'exploitation de tels fonds exige, pour être rentable, un certain nombre de conditions.

La première est certainement l'adaptation du train de pêche à ce genre de travail. Il faut des câbles suffisamment longs, des panneaux munis de semelles pour éviter l'envasement et des chaluts à mailles plus grandes que celles actuellement employées.

Une puissance suffisante de moteur est également un facteur très important. On peut estimer que 150 à 200 CV représentent la puissance minima nécessaire.

Il convient de rappeler enfin que pour évoluer dans ces fonds avec facilité, le chalutage par l'arrière présente un avantage incontestable. Ce mode de pêche est d'ailleurs actuellement employé par tous les chalutiers méditerranéens.

Si les conditions exigées sont importantes, elles ne sont pas impossibles à réaliser. Déjà quelques bateaux, à Port Vendres et à Toulon par exemple ont entrepris de chaluter par grands fonds. Il est souhaitable, pour l'avenir du chalutage dans la région méditerranéenne, que cet exemple soit suivi sur l'ensemble de la côte aussi bien en Corse que sur le continent.

C. MAURIN.

Sciences et Pêche

N° 67-68 - 1959

Le Directeur

FURNESTIN

La reproduction, totale ou partielle du *Bulletin d'Information* (Science et Pêche) est autorisée sous la réserve expresse d'en indiquer l'origine.

Imp. SAMACETA

Prix. 80 f.